Envoyé en préfecture le 30/04/2026
Reçu en préfecture le 30/04/2026
Publié le
ID : 029-212902605-20260427-20260427CM03-DE

VILLE DE SAINT RENAN

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du lundi 27 avril 2026

***

Extrait de délibération

Le lundi 27 avril 2026 à 20 heures, les membres du Conseil municipal, légalement convoqués le 20 avril 2026, se sont réunis dans la salle du Conseil municipal en mairie, 12 place Léon Cheminant, sous la présidence de Gilles Mounier, Maire de Saint Renan.

Étaient présents à l'appel nominal :
Gilles MOUNIER, Suzanne NOLL, Jean-Louis COLLOC, Fabienne DUSSORT, Denis BRIANT, Emmanuelle PETISCA, Albert LE CORRE, Dominique COLIN, Patrice HELARY, Caroline SOLLIEC, Freddy HALL, Marie-Christine LALOUER, Jean-Charles POINTCHEVAL, Valérie HERBERT, Arnaud GUÉNA, Geneviève DROGOU, Amaury BEYER, Gwenn MANACH, Jérémy SIMON, Pauline LAMOUR, Éric VOISIN, Stéphanie GUINAND, Pierrick LE BRIS, Armelle JAOUEN, Sébastien LE JEAN, Catherine JEZEQUEL, Xavier GULCZINSKI.

Était représentée :
Conformément à l'article L.2121-20 du code général des collectivités territoriales,
Virginie LE RAY a donné pouvoir à Armelle JAOUEN.

A été désigné(e) secrétaire de séance :
Conformément à l'article L.2121-15 du code général des collectivités, Denis BRIANT à l'unanimité du Conseil municipal : 23 voix pour des membres du groupe « Saint Renan Toujours » et 5 abstentions des membres du groupe « Vivre Saint Renan ».

***

DELIBERATION N°CM-20260427-CM-03- INSTALLATION D'UNE CONSEILLERE MUNICIPALE

Nombre de conseillers en exercice : 28
Présents : 27
Absent(e)s représenté(e)s : 01
Absent(e)s non représenté(e)s : 00
Ne prenant pas part au vote : 00
Votants : 28

Envoyé en préfecture le 30/04/2026
Reçu en préfecture le 30/04/2026
Publié le
ID : 029-212902605-20260427-20260427CM03-DE

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil municipal :

Par courrier reçu en mairie le 08 avril 2026, Monsieur Serge ODEYE a fait part de sa démission de son mandat de conseiller municipal. Conformément à l'article L.2121-4 du code général des collectivités territoriales, Monsieur le Préfet en a été informé le 09 avril 2026.

Afin de pourvoir au siège laissé vacant par la démission de Monsieur Serge ODEYE, la candidate suivant Xavier GULCZINSKI sur la liste « Vivre Saint Renan » a été sollicitée par courrier en date du 09 Avril 2026.

Par courrier en date du 14 avril 2026 et reçu en mairie le 15 avril 2026, Madame Stéphanie VRAC, placée en 7e position de la liste « Vivre Saint Renan » a accepté de siéger au Conseil municipal.

Dès lors, il convient d'installer Madame Stéphanie VRAC en qualité de conseillère municipale.

Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil municipal,
Vu le code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L.2121-4 et suivants,
Vu le code électoral, notamment son article L.270,
Considérant la démission de Monsieur Serge ODEYE par courrier reçu en mairie le 08 avril 2026,
Considérant l'acceptation de siéger au sein du Conseil municipal de Madame Stéphanie VRAC, placée en 7e position de la liste « Vivre Saint Renan » par courrier en date du 14 avril 2026 et reçu en mairie le 15 avril 2026,

- de prendre acte de l'installation de Madame Stéphanie VRAC en qualité de conseillère municipale du groupe « Vivre Saint Renan » ;

- de l'autoriser à accomplir toutes démarches et signer tous documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

- ***Les membres du Conseil municipal prennent acte de l'installation de Madame Stéphanie VRAC en qualité de conseillère municipale du groupe « Vivre Saint Renan ».***

FAIT et DELIBERE EN MAIRIE à SAINT RENAN,
le 27 avril 2026

Le Secrétaire de séance,

Le Maire,

MAIRIE DE SAINT-RENAN
29290

Gilles MOUNIER

Date de publication
certifiée exécutoire